

# ASPIRINE 50 COOPHAVET



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 22-01-2021

## Informations et posologie

---

### Espèces cibles



### Espèce cible complément

Veaux, agneaux, chevreux, chevaux, porcins et volailles.

### Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux, les agneaux, les chevreux, les chevaux, les porcins et les volailles :

- Traitement symptomatique des affections fébriles et des douleurs d'intensité légère à modérée.

### Administration

---

#### Voie d'administration



#### Voie d'administration complément

Voie orale.

#### Posologie

30 à 50 mg d'acide acétylsalicylique par kg de poids vif par jour, par voie orale, en une ou deux administrations, soit 0,6 g à 1 g de poudre pour 10 kg de poids vif en 1 à 2 fois par jour dans le lait, l'aliment liquide ou l'eau de boisson pendant 2 à 3 jours.

#### Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un g contient :

- Substance active :

Acide acétylsalicylique ..... 0,5 g

#### Principes actifs / Molécule

Acide acétylsalicylique

#### Forme pharmaceutique

Poudre

**Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance**

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins cinq ans.

**Temps d'attente**

Toutes cibles :

Viande et abats :

- poulets : 1 jour.

- porcins : 1 jour.

- autres espèces cibles : 7 jours.

Œufs : en l'absence d'un temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les espèces pondeuses productrices d'œufs de consommation, 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci.

**Propriétés**

---

**Propriétés pharmacodynamiques**

L'acide acétylsalicylique appartient au groupe des anti-inflammatoires non stéroïdiens ayant des propriétés antipyrétiques, antalgiques et anti-inflammatoires.

Son mécanisme d'action repose sur l'inhibition irréversible des enzymes cyclo-oxygénase impliquées dans la synthèse des prostaglandines.

L'acide acétylsalicylique inhibe également l'agrégation plaquettaire en bloquant la synthèse plaquettaire du thromboxane A<sub>2</sub>.

**Propriétés pharmacocinétiques**

Après administration par voie orale, l'acide acétylsalicylique est rapidement absorbé puis hydrolysé en acide salicylique (métabolite également actif). L'acide salicylique est en grande partie lié aux protéines plasmatiques.

L'élimination est urinaire, principalement sous forme conjuguée.

**Mise en garde**

---

**Contres-indications et mise en garde**

---

**Contre-indications**

Cas connus d'hypersensibilité aux salicylés.

Ne pas utiliser en cas d'ulcères gastro-intestinaux.

Ne pas utiliser lors de risque hémorragique.

**Mises en gardes particulières à chaque espèce cible****Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Syndromes hémorragiques.

**Précautions d'emploi**

---

**Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Manipuler le produit dans une pièce largement ventilée.

Assurer une parfaite protection des mains et des muqueuses respiratoires.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas de symptômes après exposition (rougeur cutanée...) demander un avis médical en présentant la notice au médecin.

Un œdème de la face, des lèvres ou des yeux ou des difficultés respiratoires peuvent constituer des signes graves qui nécessitent un traitement médical urgent.

**Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte**

L'acide acétylsalicylique possède des propriétés embryotoxiques et tératogènes chez l'animal de laboratoire. L'innocuité du médicament n'a pas été établie en cas de gravidité et d'allaitement chez les espèces cibles. L'utilisation du médicament durant la gestation et l'allaitement est contre-indiquée.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Risque d'hémorragie, surtout chez la femelle en post-partum.

### Précautions pharmacologiques

---

### Interactions médicamenteuses et autres

Ne pas associer à des traitements anticoagulants.

### Conservation

---

### Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation nationale sur les déchets.

## Présentation

---

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

DOPHARMA France S.A.S  
23, rue du Prieuré - Saint-Herblon  
44150 VAIR SUR LOIRE  
FRANCE

### Classification ATC Vet

- QN02BA01

### Laboratoire



DOPHARMA France S.A.S  
DOPHARMA France S.A.S  
23, Rue du Prieuré - Saint-Herblon  
44150 VAIR SUR LOIRE  
FRANCE  
Tél : 02 40 98 02 16  
Fax : 02 40 98 03 99

### Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5748318 2/1992 - 20/07/1992 - 23/01/2012

### Date de première autorisation

1992-07-20

### Présentation et quantité

ASPIRINE 50 COOPHAVET Boîte de 1 kg

Code GTIN : 03660144008750

ASPIRINE 50 COOPHAVET Sac de 5 kg

Code GTIN : 03660144038276